

## À la défense des entreprises et des travailleurs canadiens

Le 7 mars 2025, le gouvernement fédéral a émis un communiqué de presse dans lequel il a indiqué qu'il mettra tout en œuvre pour aider les entreprises et les travailleurs canadiens à surmonter l'épreuve découlant de l'imposition de l'administration américaine des droits de douane injustifiés au Canada et défendre les emplois au pays.

Selon le Ministère des Finances (« Mdf »), pour soutenir nos entreprises et leur assurer les liquidités dont elles ont besoin en cette période de grande instabilité, les mesures suivantes sont annoncées :

- Lancement du Programme d'aide au commerce extérieur par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada. Ce programme fournira 5 milliards de dollars supplémentaires sur deux ans, à compter de cette année, pour aider les exportateurs canadiens à conquérir de nouveaux marchés pour leurs produits et aider les entreprises à surmonter les difficultés découlant des droits de douane, notamment les pertes liées aux défauts de paiement, aux fluctuations des taux de change, au manque d'accès à des liquidités et aux obstacles au développement.
- La mise à disposition, pour les entreprises, d'un montant de 500 millions de dollars sous forme de prêts à taux préférentiels par l'intermédiaire de la Banque de développement du Canada, afin de soutenir celles touchées dans les secteurs directement visés par les droits de douane ainsi que les entreprises présentes dans leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises bénéficieront également de services consultatifs dans des domaines comme la gestion financière et la diversification des marchés.
- L'octroi d'un nouveau financement de 1 milliard de dollars par l'intermédiaire de Financement agricole Canada afin de réduire les obstacles financiers pour l'industrie agricole et alimentaire canadienne. Cette offre de prêts permettra aux entreprises d'avoir accès à plus de liquidités afin qu'elles puissent s'adapter à un nouvel environnement d'exploitation et continuer à fournir les produits agricoles et alimentaires de haute qualité indispensables aux Canadiens.

De plus, afin de soutenir les entreprises, Mdf assouplis temporairement le programme de Travail partagé de l'AE afin d'en élargir l'accès et de prolonger la durée maximale des accords.

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2025/03/a-la-defense-des-entreprises-et-des-travailleurs-canadiens.html>